

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

DU 20 MARS 2026

COMMUNE DE BERTRICHAMPS

La réunion a débuté le 20 mars 2026 à 18h00 sous la présidence du Maire, Monsieur MICLO BERNARD.

Membres présents :

Madame ANDRE Sonia	Madame MOROT Marie-Françoise
Monsieur BERTON Nicolas	Madame PARISOT Rébecca
Madame CLAUDE Laetitia	Madame PELLETIER Jenifer
Monsieur DIVOUX Aurélien	Monsieur RAIZNER Joël
Monsieur FERRY Steven	Madame SANDERS Laura
Monsieur JOURNET Jean-Marie	Monsieur SCHEIDER Bruno
Monsieur MICLO Bernard	Madame STHOER Fanny

Membres absents représentés :

Monsieur DANTANT Anthony Pouvoir donné à Mme CLAUDE Laetitia

Membres absents : -

Secrétaire de séance : Madame CLAUDE Laetitia

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2026_009 - Election du Maire

2026_010 - Détermination du nombre d'adjoints

2026_011 - Election des adjoints

- Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local (L.2121-7 CGCT)

2026_012 - Indemnités des élus

- Questions diverses

2026_009 - Election du Maire

Son candidat : Bernard Miclo pour la liste Bertrichamps se réinvente et Jean-Marie JOURNET pour la liste Bertrichamps Unie et Solidaire.

Bernard MICLO ayant obtenu la majorité absolue (13 voix), a été proclamé maire et directement installé.

Majorité Absolue

2026_010 - Détermination du nombre d'adjoints

Mr le Maire propose l'établissement de 2 postes d'adjoints, laissant ainsi la possibilité d'ouvrir d'autre poste en cours de mandature.



15 voix pour

2026_011 - Election des adjoints

Son candidat :

- Liste Bertrichamps se réinvente : Laëtitia CLAUDE et Steven FERRY
- Liste Bertrichamps unie et solidaire : Marie-Françoise Morot et Jean Mamrie Journet

La liste Bertrichamps se réinvente ayant obtenu la majorité absolue (13 voix), Mme Claude et Mr Ferry ont été proclamé adjoint et directement installés.

Majorité Absolue

- Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local (L.2121-7 CGCT)

Aucunes observations

2026_012 - Indemnités des élus

Mr le Maire propose la répartition suivante de l'enveloppe totale

- Maire : 50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1^{er} adjoint : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^{ème} adjoint : 17 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- conseillers délégués : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

13 voix pour

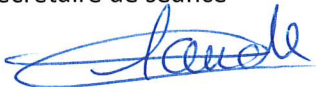
2 abstentions : Madame MOROT Marie-Françoise, Monsieur JOURNET Jean-Marie

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 18h30.

Madame CLAUDE Laetitia
Secrétaire de séance



Monsieur MICLO BERNARD,
Maire



13 voix pour

2026_008 - Vente de la maison sise 37 rue du Général Leclerc

Mr le Maire rappelle que la maison locative n'a pas trouvé preneur à hauteur de 90 000 € ? Ce prix de vente a été ramené à 85 000€. Un seul client propose 82 500 € net vendeur. Le débat est ouvert : l'assemblée municipale retient cette offre . Mr le Maire la soumet donc au vote.

13 voix pour

- Communication des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L 2122-22 du CGCT

Etude sur le plomb : une nouvelle réunion pour le rendu de l'étude aura lieu en sous-préfecture le 6 février prochain et sera suivie par une réunion publique le 11 février à Baccarat.

CCTLB : La participation au raccordement passera à 26.56 € /m² de plancher, la consommation et modernisation seront fixées à 40 € HT + 2.455€ HT / m³

Taxe pour les ordures ménagères 2026 : pas de changement du fait de l'accord pour aller à Rambervillers.

Daniel Perrin est autorisé à repiquer sa parcelle avec des essences différentes d'arbres (douglas, pins laricio, cèdre de l'atlas).

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h50.

Madame CLAUDE Laetitia
Secrétaire de séance



Monsieur MICLO BERNARD,
Maire





Publié le : 03/04/2026 10:06 (Europe/Paris)

Collectivité : Bertrichamps

https://www.intramuros.org/betrichamps/documents_administratifs/57449